



CREULLY SUR SEULLES

| | |
|---|--|
| COMMUNE DE CREULLY SUR SEULLES Département du Calvados Nombre de Conseillers : Elus : 23 Présents : 17 Absents : 04 Procurations : 02 Votants : 19 Quorum : 12 Date de Convocation : 05/12/2024 | <p>L'an deux mil vingt-quatre, le 11 décembre à 18 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Creully sur Seulles, sous la présidence de M. Thierry OZENNE, Maire de la Commune de Creully sur Seulles.</p> <p>Présents : Patrick BARETTE, Christophe BAUCHET, Alain COUZIN, Antoinette DUCLOS, Jimmy DO, Pierre FERAL, Gérard GARIAN, Yves JULIEN, Christine LE GUERN, Thierry LEROY, Cyrille MAUDUIT, Katia OMONT, Thierry OZENNE, Yolande PICARD, Geneviève SIRISER, Fabien TESSIER, Yolande VERLAGUET</p> <p>Procurations : Alain COUZIN à Thierry OZENNE et Danilo GIOVANNINI à Christophe BAUCHET</p> <p>Absents : Olivier GEHAN, Franck DUROCHER (excusé), Japonica RAGUENEAU, Florence CHESNEL</p> <p>Secrétaire de séance : Virginie SARTORIO</p> |
|---|--|

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2024

DEL2024/089 PROGRAMME TRAVAUX DE VOIRIE 2025_AMENDES DE POLICE

Validation du programme de travaux relatif à la rue de Bretteville et du plan de financement prévisionnel d'un montant estimatif de 141 298 € HT, lancement de la consultation du marché de travaux, et autorisation au Maire de solliciter le Conseil Départemental au titre des Amendes de Police.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19 Abstention(s) : 0 Contre : 0

DEL2024/090 PROGRAMME TRAVAUX DE VOIRIE 2025_DETR

Validation du programme de travaux relatif à la rue de Bretteville et du plan de financement prévisionnel d'un montant estimatif de 141 298 € HT, lancement de la consultation du marché de travaux, et autorisation au Maire de solliciter l'Etat au titre de la DETR.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19 Abstention(s) : 0 Contre : 0

DEL2024/091 AMENAGEMENTS CŒUR DE BOURG PH1_PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

Approbation du plan de financement définitif d'un montant de 1 195 637.59 € HT et autorisation au Maire de solliciter le FEADER au titre du programme LEADER

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19 Abstention(s) : 0 Contre : 0

DEL2024/092 ADRESSAGE

Validation du tableau relatif à la dénomination des voies

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19 Abstention(s) : 0 Contre : 0

DEL2024/093 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Approbation du schéma directeur

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19 Abstention(s) : 0 Contre : 0

DEL2024/094 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Redevance de l'Agence de l'eau pour la performance des systèmes d'assainissement collectif. Fixation du montant de la contrevaletur à 0.0267 €HT et autorisation à la SAUR d'en effectuer la facturation et le reversement.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19 Abstention(s) : 0 Contre : 0



CREULLY SUR SEULLES

DEL2024/095 CESSION PARCELLE ZH249p AU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Cession gracieuse de la parcelle ZH249p d'une superficie de 3860 m² au SDIS pour la construction du futur centre de secours et autorisation au Maire se signer tout document et acte avec le concours de l'Etude PEAN.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/096 MANIFESTATIONS ET FESTIVITES 2025_SUBVENTIONS DE PRINCIPE

Proposition de subventions de principe pour les manifestations estivales 2025 (inscription au budget primitif 2025

- Association Bouge ton Bessin, Festival de musique = 30 000 €

- Association ACAPP, Spectacle son et lumières = 32 000 €

- Association GIRAFFA, Exposition sur les violences sexistes et sexuelles = 500 €

- Association Compagnie des airs sauvages, Temps fort = 15 000€

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/097 INDEMNISATION CHAMPS_EARL LA BUCAILLE

Païement d'une indemnisation de 1390.72€/an sur trois ans relative à la perte d'exploitation de la parcelle D745 due aux manifestations estivales (Festival Bouge ton Bessin et Les Médiévales de Creully)

Délibération : Adoptée (- 1 Mme SARTORIO ne prenant pas part au vote)

Pour : 18

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/098 HALLE COMMERCIALE_CONVENTION DE GESTION

Approbation de la convention définissant les relations et les obligations avec la Foncière de Normandie relatives à la gestion de la future halle commerciale, et autorisation au maire de signer tout document.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/099 CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Approbation du rapport triennal de l'artificialisation des sols_Villiers le Sec RNU

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/100 LOCATION DES SALLES_FETE DES PLANTES

Adoption du tarif de location « spécial » relatif à la fête annuelle des plantes au château de Creully. Tarif proposé : 1 000 €

Délibération : Adoptée

Pour : 18

Abstention(s) : 0

Contre : 1

DEL2024/101 LOCATION DES SALLES_TARIFS ASSOCIATIONS CREULLOISES

Rappel de la délibération du 11 avril 2017.

Première mise à disposition gratuite d'une des salles, puis mises à disposition suivantes au tarif de 100 € exclusivement pour des manifestations à caractère public.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/102 RESSOURCES HUMAINES_CREATION DE POSTE

Modification du tableau des emplois.

Création d'un poste permanent d'adjoint technique afin de permettre la stagiairisation d'un agent contractuel

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/103 RESSOURCES HUMAINES_COMPLEMENTAIRE SANTE

Adhésion au 1^{er} janvier 2025 à la convention de participation CdG14/MNT-MGEN pour le risque « Santé » et participation employeur à hauteur de 50% (plafond 150€). Autorisation au maire de signer tout document.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0



CREULLY SUR SEULLES

DEL2024/104 RESSOURCES HUMAINES_PREVOYANCE

Adhésion au 1^{er} janvier 2025 à la convention de participation CdG14/MNT-MGEN pour le risque « Prévoyance » et participation employeur à hauteur de 50% (plafond 100€).
Autorisation au maire de signer tout document.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/105 RESSOURCES HUMAINES_ASSURANCE STATUTAIRE

Adhésion au 1^{er} janvier 2025 au contrat groupe assurance statutaire couvrant les risques financiers liés aux agents, fonctionnaires ou non titulaires souscrit par le CdG 14 auprès de CNP Assurances et autorisation au Maire de signer tout document.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

DEL2024/106 FINANCES_REGULARISATION ENEDIS

Autorisation au Maire de procéder au règlement de la facture de régularisation d'un montant de 31 876.69 € relative aux consommations de l'armoire d'éclairage public rue de St Gabriel.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 19

Abstention(s) : 0

Contre : 0

A Creully-sur-Seulles, le 17 décembre 2024

Le secrétaire de séance,
Virginie SARTORIO

Le Maire,
Thierry OZENNE